

COLLEGE Jean RACINE

2, rue Jean RACINE

78220 VIROFLAY

☎ 01.30.24.70.34 – Fax : 01.30.xx.xx.xx

[ce.0780184b@ac-versailles.fr](mailto:ce.0780184b@ac-versailles.fr)



Semaine n°36 de Jean RACINE

Du lundi 27 juin au samedi 2 juillet 2022



Cette pièce est jouée pour la première fois à l'Hôtel de Bourgogne, le 13 décembre 1669.

Britannicus est une tragédie en cinq actes et en vers de Jean Racine (1639-1699), c'est une réflexion sur l'histoire, la politique, les calculs de cour, autrement dit un texte qui rencontre directement les questions de légitimité, de souveraineté, et de tyrannie.

Britannicus est d'abord l'histoire d'un « monstre naissant », Néron, empereur en herbe, qui devient, par le biais des passions, exécration, cruel, tyrannique et aimant. Il révèle en même temps la force implacable de son hérédité. Face à ce monstre, une reine-mère politique, Agrippine, est prise dans le réseau des stratégies à même de conforter la place de son fils sur le trône, tout en cherchant à prolonger son pouvoir de souveraine et de mère. Entre eux, un jeune homme innocent, Britannicus, demi-frère de Néron, plus légitime de naissance, plus faible aussi, qui rêve d'un monde galant d'où les rapports de force seraient exclus, et qui émeut par sa mort inévitable. « Ma tragédie n'est pas moins la disgrâce d'Agrippine que la mort de Britannicus » (Seconde Préface, 1676). Ressort dramatique de la pièce, une jeune fille, Junie, va se voir entraînée par la force d'un prince passionné, forcée de subir les assauts de son amour violent, et par là même empêchée de céder à l'amour tendre d'un autre prince, plus doux et plus galant.



## Préambule

**Fête de la Musique au collège le mardi 21 juin, un grand merci à M Chomiak**



**Course solidaire qui rend hommage à Armel et au nom de l'Association "Imagine for Margo" qui lutte contre le cancer des enfants. Les élèves se sont engagés sur un certain nombre de kms à parcourir (1, 2 ou 3 kms) et ont bien couru.**



6826 € ont été récoltés pour l'association en présence de M  
Rinfray le Père d'Armel  
Un grand merci à Mme Longeval pour tout son travail  
d'organisation



Résultats du concours en Anglais Big Challenge, un grand merci à Mme Parigot, Mme Boun Hieng, Mme Landetchberry, Mme Coudray



## Le planning

### Lundi 27 juin

Remise des livres (voir planning ci-après)

**8h30** : Conseil de classe 6<sup>ème</sup> 4, Mme Madre salle 109

**8h30** : Conseil de classe 6<sup>ème</sup> 1, M Lumat au réfectoire

### Mardi 28 juin

Remise des livres (voir planning ci-après)

Fin des cours de 3<sup>ème</sup>, pour réviser l'examen

**18h00** : conseil d'administration

### Mercredi 29 juin

**Cours banalisés afin de préparer le DNB**

### Jeudi 30 juin

#### **DNB**

**Arrivée des élèves devant le collège 45 mn avant le début des épreuves**

**9h - 10h30** : Français (grammaire, compétences linguistiques, compréhension, dictée)

**10h45 à 12h15** : Français (**rédaction**)

**14h30 à 16h30** : Mathématiques

### Vendredi 1<sup>er</sup> juillet

#### **DNB**

**Arrivée des élèves devant le collège 45 mn avant le début des épreuves**

**9h à 11h** : Histoire-Géographie, EMC

**13h30 à 14h30** : Sciences et technologie (SVT + Technologie)

### Samedi 2 juillet



## Planning de remise des livres :



HORAIRES	JEUDI 24 juin	VENDREDI 24 JUIN	LUNDI 27 JUIN
8h10-8h30	4°1 Mme LACOSTE (PP) <b>PERM</b>	6°3 Mme BOUN HIENG (PP) <b>PERM</b>	<b>retardataires 6°/5°/4°</b>
8h30-9h	4°3 M. PENDINO (PP) <b>PERM</b>		
9h10-9h30	4°2 Mme PARIGOT <b>PERM</b>	5°2 M. CHOMIAK <b>CDI</b>	
9h30-10h	4°4 Mme KRIDISS (PP) <b>PERM</b>	5°3 M. THEBAULT (PP) <b>CDI</b>	
10h30-11h	4°5 Mme BULTEAU <b>PERM</b>	5°6 Mme COUSIN DUPUY <b>CDI</b>	
11h-11h20	4°6 Mme LANDETCHEBERRY <b>PERM</b>	5°1 Mme AZZOUN <b>CDI</b>	
13h30-14h		5°4 Mme MANGE (PP) <b>CDI</b>	
14h10-14h30	6°1 M. ENGOULEVENT (PP) <b>PERM</b>		3°5 Mme BIONNE (PP) <b>salle des cartables</b>
14h30-15h	6°6 M. THEBAULT <b>PERM</b>		
15h25-16h	6°5 M. DAGUIER <b>PERM</b>		
16h-16h20	6°2 Mme COUDRAY <b>PERM</b>	5°5 M. LE DILY (PP) <b>CDI</b>	
16h25-17h	6°4 Mme COGNET <b>PERM</b>		

HORAIRES	MARDI 28 juin
8h10-8h30	3°1 Mme BOMSEL salle des cartables
8h30-9h	3°2 Mme GIBERGUES salle des cartables
9h10-9h30	3°3 Mme LANDETCHEBERRY (PP) salle des cartables
9h30-10h	
10h30-11h	3°4 Mme LONGEVAL (PP) BULTEAU salle des cartables
11h-11h20	
13h30-14h	
14h10-14h30	Cours banalisés pour le niveau 3ème
14h30-15h	Cours banalisés pour le niveau 3ème
15h25-16h	Cours banalisés pour le niveau 3ème
16h-16h20	Cours banalisés pour le niveau 3ème
16h25-17h	Cours banalisés pour le niveau 3ème

note: les 3° qui le souhaitent pourront garder pour la durée du DNB un ou des manuels des matières concernées.

Ces manuels seront à rendre impérativement à la fin du DNB.



Les prévisions

Les Informations diverses

## SAVOIR-NAGER EN SÉCURITÉ DE LA MATERNELLE AU LYCÉE

La lutte contre les noyades et le développement de l'aisance aquatique sont des priorités de l'État en matière de prévention. L'aisance aquatique en tant que première expérience positive de l'eau s'inscrit dans le parcours de formation de l'élève nageur. L'acquisition du savoir-nager se poursuit sur l'ensemble du cursus scolaire, prioritairement de la classe de cours préparatoire (CP) à la classe de sixième. "L'attestation du savoir-nager en sécurité" (ASNS) devient un test unique sur le plan national, permettant la continuité entre le milieu scolaire et extra-scolaire. Son obtention en fin de cycle 3 est une étape incontournable dans le parcours de formation des élèves. Le 23 juin 2022 marque la 3e journée nationale de prévention des noyades.

## BÂTIR L'ÉCOLE ENSEMBLE

Le ministère a ouvert un site internet dédié au bâti scolaire. Ce site [batiscolaire.education.gouv.fr](https://batiscolaire.education.gouv.fr) a vocation à proposer une banque de ressources et à valoriser les projets répondant aux multiples enjeux du bâti scolaire : évolution des pratiques pédagogiques, transition écologique, inclusion et bien-être, santé et sécurité, ouverture sur le territoire. Il permet d'accéder à des guides de conception, d'aménagement et d'équipement des écoles, collèges et lycées s'adressant notamment aux personnels de l'éducation nationale ainsi qu'aux collectivités territoriales qui souhaitent s'en inspirer. Un réseau de référents Bâti scolaire est également en cours de structuration dans les académies.





## **29 juin 2022 : Finale nationale des Petits champions de la lecture**

Dès 14h, la finale nationale des Petits champions de la lecture sera retransmise en direct depuis la Comédie-Française. 14 finalistes et les auteurs des livres choisis seront réunis sur scène pour l'ultime étape, la finale nationale. Autour des lectures à voix haute, de belles surprises seront au programme !

[Découvrez les lauréats et suivez l'évènement en direct](#)

## **29 juin 2022 : Journée des jeunes et éco-engagés au ministère chargé des sports**

Dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE), le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, avec l'aide d'organisations de jeunes, a lancé un appel à projets européen "jeunes et éco-engagés" pour identifier des projets innovants portés par des jeunes en faveur de la protection de l'environnement. En tout, ce sont 117 jeunes de 15 pays d'Europe qui ont participé.



5 projets, portés par 14 jeunes français et portugais, ont été retenus à l'occasion de la Conférence européenne de la jeunesse qui s'est tenue à Strasbourg en janvier 2022. Ces projets ont bénéficié d'un financement, à hauteur de 10 000 euros, et d'un accompagnement par la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (Djepva) du ministère.

Cinq mois après la remise de leur prix, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse organisera une "[journée de rencontres des lauréats jeunes et éco-engagés](#)" qui se tiendra le 29 juin dans les locaux du ministère.

Cette journée permettra un partage d'expérience entre les lauréats, de faire un point sur l'état d'avancement de leurs projets, mais également des échanges entre les lauréats et les membres du jury, des experts et des partenaires de la Djepva.

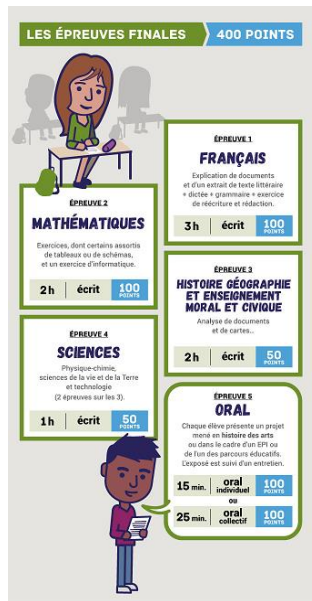
L'évènement n'est pas ouvert au public, mais vous pouvez suivre la journée sur le compte Twitter @jeunes\_gouv.

Des témoignages des porteurs de projets, tournés pendant la journée de rencontre, seront prochainement diffusés sur jeunes.gouv.fr.

Cet évènement est labellisé au titre de [l'Année européenne de la jeunesse](#).  
[En savoir plus sur cette journée avec des jeunes et éco-engagés !](#)



# Le DNB



## Le brevet en bref

**L'évaluation du socle commun représente 400 points.**

La maîtrise de chacune des huit composantes du socle commun est appréciée lors du conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre de la classe de 3<sup>ème</sup> :

- Maîtrise insuffisante (10 points)
- Maîtrise fragile (25 points)
- Maîtrise satisfaisante (40 points)
- Très bonne maîtrise (50 points)

**Les épreuves de l'examen représentent 400 points.**

- Sont évalués sur 100 points :
  - le français
  - les mathématiques
- Sont évaluées sur 50 points :
  - l'histoire-géographie
  - les sciences (physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie)
- L'épreuve orale est évaluée sur 100 points

Des points supplémentaires sont accordés aux candidats ayant suivi un enseignement facultatif selon le niveau qu'ils ont acquis à la fin du cycle 4 au regard des objectifs d'apprentissage de cet enseignement :

- 10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont atteints



- 20 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont dépassés

**L'élève est reçu s'il cumule 400 points sur les 800.**

Selon le total des points obtenu, les élèves peuvent se voir attribuer des mentions : "assez bien", "bien" ou "très bien". Les mentions "bien" et "très bien" permettent, sous certaines conditions, de bénéficier de bourses au mérite. Il obtient la mention :

- **assez bien** s'il cumule plus de 480 points
- **bien** s'il cumule plus de 560 points
- **très bien** s'il cumule plus de 640 points

Pour les candidats scolaires, l'obtention du diplôme national du brevet (DNB) repose sur l'évaluation du socle commun et cinq épreuves obligatoires passées en fin du cycle 4 (classe de troisième).

### **Une épreuve orale**

L'épreuve orale porte sur un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs : elle permet notamment d'évaluer la qualité de l'expression orale.

Les candidats individuels ne passent pas d'épreuve orale.

### **Quatre épreuves écrites**

Les épreuves écrites portent sur :

- le **français** (3h) : à partir d'un extrait de texte littéraire et éventuellement d'une image, évaluation des compétences linguistiques (grammaire - dont réécriture-, lexique...) et des compétences de compréhension et d'interprétation + dictée + rédaction
- les **mathématiques** (2h) : exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et dont un exercice d'informatique
- l'**histoire et géographie** (2h) : analyse et compréhension de documents + utilisation des repères historiques et géographiques + mobilisation des compétences de l'enseignement moral et civique
- les **sciences** (1h) (2 disciplines sur les 3) : physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie

### **En option**

**Un enseignement facultatif** (latin, grec, langues et cultures européennes, langue et culture régionale, découverte professionnelle...) suivi par le candidat peut lui rapporter un bonus de 10 ou 20 points.

